

Revue à mi-parcours de l'UNDAF 2009-2013

Termes de Référence

Mars 2012

Les présents Termes de Référence visent à assurer l'orientation concernant la préparation et la mise en œuvre de la Revue à mi-parcours (RMP) du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2009-2013 au Niger. Ils présentent : i) le contexte et la justification de la RMP ; ii) les objectifs ; iii) les résultats attendus ; iv) la méthodologie et les structures de gestion et du suivi du processus et iv) le chronogramme.

I. Contexte et Justification

a) Contexte

Le plan cadre des Nations Unies d'assistance au Développement (Undaf) est le principal outil de mise en œuvre de la réforme des Nations Unies. Il est conçu pour renforcer la coordination, la cohérence et la synergie des interventions des Fonds, Programmes et Institutions Spécialisées et garantir leur alignement sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités des pays bénéficiaires.

L'Undaf 2009-2013 constitue la réponse collective, concertée et cohérente du SNU aux priorités nationales définies dans la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la pauvreté (SDRP) 2008-2012. Il vise la réalisation, d'ici 2013, des trois (3) effets suivants : (i) les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu ; (ii) les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique et (iii) les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.

L'alignement de l'UNDAF sur le système de planification et les priorités nationales demeure l'une des idées forces de la réforme des Nations Unies. Cette idée s'est concrétisée par la participation active des agences et leur implication effective au processus de formulation de la SDRP 2008-2012. D'un commun accord avec le Gouvernement, l'Equipe de Pays a choisi l'option d'utiliser les analyses nationales sans passer par l'étape d'un Bilan Commun de Pays. L'Undaf 2009-2013 a été décliné en tenant compte : (i) des principaux défis auxquels le Niger est confronté, à savoir, le faible développement du capital humain, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, la forte croissance démographique, la faible croissance économique, l'insécurité alimentaire et l'insécurité globale dans le Nord du pays ; (ii) des axes stratégiques de la SDRP: la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois ; l'accès équitable à des services sociaux de qualité ; la maîtrise de la croissance démographique ; la réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables; le développement des infrastructures ; la mise en place d'une gouvernance de qualité ; la mise en œuvre efficace de la Stratégie ; (iii) des Objectifs du Millénaire pour le Développement et ; (iv) des avantages comparatifs du SNU.

b) Justification

Le contexte de mise en œuvre de l'Undaf 2009-2013 a été caractérisé par une instabilité politique et institutionnelle, une crise alimentaire et nutritionnelle aigue en 2010, une accentuation de l'insécurité aggravée par la crise libyenne :

- ***L'instabilité politique et institutionnelle*** s'est caractérisée de 2009 à 2011, par trois républiques (5ème, 6ème et 7ème) et un régime d'exception. Le retour à l'ordre constitutionnel normal n'est intervenu qu'avec l'avènement de la 7^{ème} république et des nouvelles autorités élues. Ce retour à l'ordre constitutionnel normal a commandé au SNU et aux autres PTF, l'appui à la transition démocratique et l'organisation de cinq (5) scrutins en un an.

- **La crise alimentaire et nutritionnelle**, sans précédent en 2010, a affecté 7,1 millions de personnes soit 47.7% de la population. Cette crise est la conséquence d’une production agricole déficitaire en 2009 qui a considérablement détérioré la capacité des ménages à faire face à leurs besoins alimentaires. La prévalence de la malnutrition aigüe globale des enfants a atteint 15.5% en octobre 2010, se situant bien au-delà du seuil critique de 15% défini par l’OMS. Cette crise a été aggravée par la mortalité importante du cheptel et la décapitalisation excessive des éleveurs et des inondations ayant affecté plus de 250.000 personnes.
- **Sur le plan sécuritaire**, en mars 2009, suite à la médiation libyenne, le Gouvernement et les trois fronts armés du nord (MNJ, FFR et FPN) sont arrivés à un accord sur la cessation des hostilités et le retour de la paix dans la région d’Agadez. Cependant, du fait de la recrudescence de la criminalité, un climat d’insécurité prévaut dans le nord du pays mais aussi dans d’autres régions ; fortement exacerbé par la crise libyenne.
- **Le rythme lent dans l’atteinte des OMD**. Même si les indicateurs dans leur majorité, ont progressé, il n’en demeure pas moins que les efforts doivent être poursuivis pour réorienter et renforcer les appuis. En effet, si les tendances actuelles se maintiennent, seuls les OMD 2 et 4, relatifs à la scolarisation primaire pour tous et à la mortalité des enfants de moins de 5 ans pourraient être atteints. L’admission du Niger au MDG Acceleration Framework (MAF) constitue ainsi une opportunité pour accélérer l’atteinte des OMD et induit une nouvelle donne dans le processus de programmation et d’intervention du SNU dont il faille en tenir compte.
- **la persistance des défis inhérents à la mise en œuvre de l’Undaf**. En effet la revue annuelle 2009 a permis de relever les défis suivants : i) la nécessité d’adapter les interventions en matière de lutte contre l’insécurité alimentaire et nutritionnelle au contexte de vulnérabilité des populations et aux changements climatiques ; ii) la facilitation de l’accès équitable des populations vulnérables aux services sociaux de base ; iii) la maîtrise de la croissance démographique pour pérenniser les acquis de développement ; iv) la réduction des inégalités et iniquités de genre ; v) le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des institutions publiques et des organisations de la société civile ; vi) le renforcement des mécanismes de prévention et de gestion des crises et conflits et de la culture de la paix, vii) la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre d’actions de développement.
- **De nouvelles orientations de politiques économiques se dessinent** notamment avec la déclaration de politique générale du Premier Ministre qui décline les priorités du Gouvernement et dont l’opérationnalisation est entrevue avec le renforcement des cadres de planification nationaux que sont le PICAG, le PDES et la vision de développement à long terme intitulée Stratégie de développement et de croissance inclusive.

Ce contexte particulier qui a caractérisé la mise en œuvre de l’Undaf a imposé au SNU un recentrage de ses interventions sur la gestion des urgences au détriment souvent des actions de développement prévues dans l’Undaf.

De façon plus précise, l’exercice de la revue à mi parcours de l’UNDAF devra permettre l’examen des résultats atteints par rapport à ceux attendus, aux ressources effectivement mobilisées comparées à celles planifiées. Il devra également permettre de mettre en exergue les difficultés, les faiblesses et

les contraintes durant les trois années d'exécution 2009-2011 et de faire des recommandations pour les résoudre et améliorer l'exécution.

Les résultats issus de la revue à mi-parcours contribueront de façon significative au démarrage du processus « Unis dans l'Action ». Pour ce faire, les différents résultats de l'UNDAF seront évalués ainsi que les mécanismes de mise en œuvre et de coordination.

II. Objectifs

a) Objectif Général

La revue à mi-parcours de l'UNDAF est un exercice conjoint du SNU et des Autorités nationales portant sur un examen des résultats obtenus dans le cadre de la coopération du SNU dans le pays.

L'objectif général de la revue à mi-parcours est donc de dresser un bilan des réalisations et des contraintes (**revue**) et de réviser en conséquence l'UNDAF pour mieux l'aligner sur les priorités nationales. Il s'agira également de mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement institutionnel et certaines approches de portée stratégique (genre, droits humains, renforcement des capacités, développement durable, gestion axée sur les résultats, changements climatiques et réduction des catastrophes), et d'adapter l'UNDAF aux mutations de l'environnement tant interne qu'externe de sa mise en œuvre avant son évaluation finale.

b) Objectifs Spécifiques

Plus particulièrement, il s'agit de passer en revue:

- Les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice de l'UNDAF (pertinence des Résultats de l'UNDAF retenus et adéquation des interventions du SNU avec les OMD et les priorités nationales, réalisations, difficultés, ressources utilisées, le gap de financement par secteur, etc.)
- De tirer les leçons de l'exécution de l'UNDAF et capitaliser les meilleures pratiques
- Les initiatives et programmes conjoints mis en œuvre (pertinence, conformité aux directives du siège, résultats obtenus, contraintes et difficultés)
- Les mécanismes et stratégie de communication autour de l'UNDAF (actions réalisées, difficultés et contraintes)
- Les mécanismes internes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF en lien avec les mécanismes nationaux (pertinence, forces et faiblesses) :
 - L'Equipe Pays des Nations Unies
 - Le Comité technique inter-agences (CTIA)
 - Le Groupe de Suivi des Effets
 - Le Groupe Thématique Suivi/Evaluation
 - Le Groupe de Travail pour apprécier la mise en oeuvre de la réforme
- Le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre de l'UNDAF
- Le degré d'implication des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)
- Le degré d'implication et de participation des Agences Non-résidentes dans la mise en œuvre de l'UNDAF
- L'alignement de l'UNDAF aux priorités nationales

Il s'agira aussi :

- D'identifier les enjeux, opportunités et contraintes, en vue de définir le positionnement stratégique du système des Nations Unies sur la période 2012-2013 et préparer le prochain cycle de l'UNDAF (2014-2018)
- De déterminer dans quelle mesure l'UNDAF a renforcé la cohérence des interventions des agences du SNU au Niger, permis aux agences de mieux contribuer aux efforts de développement et de renforcement des capacités du pays et contribué à la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies

III. Résultats Attendus

A travers la Revue à mi-parcours de l'UNDAF, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Un rapport d'évaluation de l'UNDAF (progrès accomplis, difficultés, contraintes, leçons apprises, recommandations)
- Une proposition de matrice de résultats et de suivi et évaluation ainsi que des mécanismes fonctionnels de coordination, de gestion et de suivi/évaluation
- Une note de positionnement stratégique du SNU sur la base de ses capacités stratégiques (atelier de 3 jours facilité par le consultant).
- la préparation du prochain cycle UNDAF 2014-2018
- Le rapport mandataire du Coordonnateur Résident qui devra être nourri par des éléments du rapport de la revue à mi-parcours.

IV. Méthodologie et structures de gestion et du suivi du processus

A. Structures de gestion et du suivi du processus

Le Comité Technique Inter Agences (CTIA) a la responsabilité de préparer et conduire les revues, avec l'appui du bureau du coordinateur résident et sous la supervision de l'Equipe Pays.

Le processus de revue à mi-parcours est par essence participatif et devra démarrer avec la mise en place d'un comité technique conjoint SNU-Gouvernement co-présidé par le Ministère du Plan, du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire et le Président du CTIA/SNU et regroupant les autres Ministères clés.

Les trois groupes de suivi des effets UNDAF devront être mis en place à savoir : (i) groupe effet 1 « les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu » avec la FAO comme chef de file et le PAM comme chef de file adjoint ; (ii) groupe effet 2 « les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique » avec l'Unicef comme chef de file et l'OMS et l'Unfpa comme chefs de file adjoints et (iii) groupe effet 3 « les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix » avec le PNUD comme chef de file et la CEA comme chef de file adjoint.

Les groupes de suivi des effets prépareront toute la documentation nécessaire et procéderont à l'élaboration des rapports de suivi des effets avec l'appui de trois consultants nationaux dans les trois domaines des effets UNDAF, à savoir :

Un(e) consultant(e) national(e), économiste, agronome, environnementaliste, de niveau BAC + 5 au moins justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines de l'évaluation des programmes et projets dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles.

Un(e) consultant(e) national(e) sociologue, démographe, justifiant d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum (ingénieur, master, docteur) avec une expérience diversifiée d'au moins 10 ans en matière d'accès aux services sociaux de base et de maîtrise de la croissance démographique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Un(e) consultant(e) national(e), juriste ou spécialiste en sciences politiques, diplôme de niveau BAC + 5 au moins (master, docteur), justifiant d'une expérience diversifiée et cumulée d'au moins 10 ans dans les domaines de la gouvernance démocratique, de la consolidation de la paix et des droits humains.

En vue de faciliter le processus, un consultant international sera également recruté sur une base consensuelle par l'équipe pays. Il devra travailler sur la base des documents et informations préparées avant le démarrage des travaux de consolidation des rapports. Il travaillera étroitement avec le CTIA, les groupes effets UNDAF, le bureau du Coordonnateur Résident, afin de garantir l'impartialité et la cohérence du rapport de revue à mi-parcours. En particulier, les groupes effets UNDAF lui apporteront l'assistance requise durant sa mission, notamment pour l'organisation des rencontres et l'obtention d'informations additionnelles.

Le consultant international aura un profil d'économiste, planificateur, avec une longue expérience en suivi évaluation des programmes et projets notamment les documents de programmation des agences du Système des Nations Unies et plus particulièrement les outils de programmation du SNU (Bilan commun de pays, Formulation et revues annuelles et à mi-parcours de l'UNDAF, etc.).

Il aura pour mission de procéder à :

- une revue documentaire des politiques et stratégies pertinentes au plan national (SDRP, déclaration de politique générale, etc..) et au niveau du SNU (CPAP, rapports annuels, revues, évaluations, etc.).
- des entretiens avec les chefs d'agence du SNU, des responsables gouvernementaux, des représentants de la société civile et autres partenaires clés.
- la préparation d'un rapport de synthèse sur la base des rapports de progrès élaborés par les groupes thématiques de suivi des effets. Le rapport pourrait inclure des indicateurs revus pour la période 2012-2013. Il soumettra ce rapport à l'équipe pays et au Gouvernement pour observations avant la tenue de la réunion de revue à mi-parcours de l'UNDAF. Il préparera ensuite un rapport final de la revue à mi-parcours de l'UNDAF, comprenant le compte rendu de la réunion, ainsi que le rapport mandataire du Coordonnateur Résident.

- Il participera à une série de réunions avec le Coordonnateur Résident, l'Equipe Pays et les groupes de suivi des effets, dont un briefing initial, une rencontre à mi-parcours de la consultation et une session de débriefing avant la fin de la mission.

B. Méthodologie

La méthodologie de travail repose sur quatre étapes définies ci-après.

1. Atelier de lancement et d'orientation de la revue à mi-parcours

Le lancement du processus de la Revue se fera à travers un atelier d'orientation afin de permettre à tous les intervenants d'avoir une meilleure compréhension du processus pour une cohérence adéquate dans les interventions à tous les niveaux. Le Groupe d'Appui des Pairs (Peer Support Group) de l'Equipe des Directeurs Régionaux à Dakar sera associé au processus de lancement de la revue et contribuera à une mise à niveau aussi bien du staff du SNU que de la partie nationale sur les nouvelles directives et les 5 principes programmatiques de l'UNDAF).

2. Bilan à mi-parcours de l'exécution de l'UNDAF 2009-2013 et appréciation des avancées dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies

Ce bilan sera entrepris par les trois (3) groupes de suivi des effets en partenariat avec les services techniques nationaux, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile.

Un quatrième groupe de travail composé notamment du Bureau du Coordonateur Résident et du GOSNU sera mis en place pour apprécier les avancées dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies.

Chaque groupe de travail aura pour mission d'évaluer les progrès dans le domaine d'effet thématique de son ressort.

Au terme de ce processus, les principaux produits attendus sont :

- Trois (3) rapports sur les effets UNDAF et trois matrices de progrès sur lesdits effets ;
- Un (1) rapport sur les avancées dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies.

Ces quatre documents devront être validés par l'Equipe Pays.

3. Analyse documentaire et positionnement stratégique du SNU

Cette analyse doit débiter dès le recrutement du consultant à travers la mise à sa disposition d'une documentation conséquente sur toutes les priorités édictées par le gouvernement.

L'analyse s'attardera aussi sur l'UNDAF 2009-2013 et les documents stratégiques des agences. Au terme de ce processus, les résultats attendus sont ceux mentionnés au point III.

4. Atelier de validation

Un atelier de validation des différents travaux du consultant sera organisé. Cet atelier devra être l'occasion de finaliser le document UNDAF 2009-2013.

L'atelier regroupera l'ensemble des parties prenantes, à savoir le SNU, le Gouvernement, les PTF et la société civile.

Cet exercice sera conclu par la tenue d'une réunion de haut niveau entre les Représentants des agences sous l'égide du Coordonnateur Résident et des Ministres pour convenir de l'appui concerté du SNU au développement du Niger pour la période restant à courir. Cette réunion sera l'occasion de procéder à la signature du rapport final.

V. Chronogramme

Les travaux démarreront à compter de mars 2012 et se poursuivront jusqu'en début juillet 2012.

Chronogramme

	ACTIONS	Période Indicative	Responsables
1	Finalisation/Partage des TDR	Début Mars	CTIA/BCR
2	Réunion SNU/Gouvernement pour mise en place d'un comité technique conjoint d'organisation de la revue (P.M. lettre et TDR à adresser au MP/AT/DC pour information et consultation)	Mi-avril	EP/CTIA
3	Redynamiser le groupe thématique suivi et évaluation	Mi-Janvier	EP
4	Lancement de la procédure de recrutement du consultant international et des consultants nationaux	Fin Avril	CTIA
5	Atelier de lancement de la revue	Début Mai	SNU/Gouvernement
6	Elaboration des rapports de progrès des agences	Mi- Mai	GSE/CTIA/BCR
7	Elaboration des rapports de suivi des effets	Mi-Mai	EP/CTIA
8	Démarrage des travaux de consolidation des rapports par les consultants	Fin - Mai	Consultant/GSE/CTIA
9	Revue documentaire et entretiens avec les parties prenantes (SNU, Gouvernement)	1 ^{ère} semaine Juin	Consultant/BCR/GSE
10	Consolidation du projet de rapport	Mi-juin	Consultant
11	Amendement des différents travaux produits par le consultant	3 ^{ème} semaine Juin	Agences SNU /CTIA
12	Atelier de positionnement	Fin Juin	Consultant/BCR
13	Draft de Rapport final	1 ^{ère} semaine juillet	EP/CTIA/BCR
14	Proposition d'axes d'interventions et matrice des résultats UNDAF 2014-2018	Mi-juillet	

14	Réunion de revue	Début Juillet	SNU/Gouvernement
----	------------------	---------------	------------------

Budget

Item	Coût Unitaire (USD)	Quantité	Coût Estimatif (USD)
Consultant International (2 mois)		1	40 500
Honoraires	700	40	28 000
DSA	158	60	9 500
Billet d'avion		Forfait	3 000
Consultant national (28 jours)		3	11 000
Consultant	3640	3	10 920
lost on change			80
Atelier de lancement		1	1 000
Réunions GSE*		PM	
Atelier de Revue		1	7 500
Total			60 000

* Le CTIA propose que chaque président de GSE détermine les modalités d'organisation de ses réunions et supporte les coûts y afférents.

Annexe 1. Situation sur les indicateurs des OMD au Niger

OMD	Indicateurs	Référence	Valeur actualisée	Cible 2015
OMD 1	1.1. Proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté	63% en 1993	59,5% en 2008	31,5%
	1.2. proportion des enfants de moins de cinq ans qui souffrent d'une insuffisance pondérale	36,2% en 1992	33,7% en 2009	15%
OMD 2	2.1. Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire	18,2% en 1992	58,6% en 2008	100.00%
	2.2. Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement et achevant la cinquième année		66,7%,	100.00%
	2.3. Taux d'alphabétisation d'hommes et de femmes de 15 à 24 ans	36,5% (2005-2008)	35%(2005-2008)	100.00%
OMD 3	3.1. Rapport filles/garçons dans : <ul style="list-style-type: none"> • l'enseignement primaire • l'enseignement secondaire • l'enseignement supérieur 	62,55% en 1997	75,88% en 2008	1
		58% en 1997	61% en 2008	1
	3.2. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole			
	3.3. Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national	2,4% en 1993	9,7% en 2009	50%
OMD 4	4.1. Taux de mortalité des enfants de moins 5 ans	318‰ en 1990	198‰ en 2006	106.1
	4.2. Taux de mortalité infantile	123‰ en 1990	81‰ en 2006	
	4.3. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	27,8% en 1990	65,5% en 2006	41
OMD 5	5.1. Taux de mortalité maternelle	700 pour 100000 en 1990	648 pour 100000 en 2006	175
	5.2. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	15% en 1990	14,8% en 2008	100%
	5.3. Taux de prévalence contraceptive	2,3% en 1992	5% en 2006	
	5.4. Taux de fertilité des adolescentes		39,3% en 2006	
	5.5. Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénataux au moins une fois et pourcentage de celles ayant reçu au moins quatre fois pendant leur grossesse	47,4% en 2006	64,2% en 2008	
	5.6. les Besoins non satisfaits en matière de planification familiale			
OMD 6	6.1. Taux de prévalence	0,87% en 2002	0,7% en 2006	Moins 0,7
	6.2. Taux de mortalité associé au paludisme	2 pour mille sur la période 2000-2005	1,32 pour mille en 2008	
	7.1. Proportion des zones forestières			
	7.2. Total des émissions (Gg) équivalent CO2	8 912,06 en 1990	19 329,94 en 2000 (2000)	
	7.3. Consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone	8912,06 en 1990	19 329,94 en 2000	
OMD 7	7.1. proportion de la population Nigérienne utilisant une source d'eau potable	22,3% en 1992	50,1% en 2008	
OMD 8	8.1. Aide publique au développement en % du PIB	16 en 1990	11,3 en	

			2008	
	8.2. service de la dette extérieure en pourcentage des exportations de biens et services	51,1% en 2001	18,6 en 2007	
	8.3. Nombre de lignes téléphoniques fixes	2,17 en 2000	0,48 en 2008	
	8.4. nombre d'utilisateurs pour 100 personnes (-15 ans)	4.6 en 2005	20,6 en 2008	10%

Sources : Rapport National sur les Progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, INS-Niger 2010
Cadre d'accélération des OMD (OMD1), Niger-SNU, janvier 2011